AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-75038861

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex

C. C. P. Clermont-Ferrand 5 503-17

BULLETIN N° 33 du 9 MAI 1975.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

Des infections primaires importantes étant toujours à craindre, il est conseillé de maintenir la végétation aussi soigneusement protégée que possible.

Sur Pommiers, si nécessaire, poursuivre la lutte contre l'Oïdium (ce champignon est très actif dans de nombreux vergers).

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

L'éclosion des oeufs d'hiver de Panonychus ulmi est presque totale dans la plupart des situations.

Si dans l'ensemble, les populations de ce ravageur sont peu importantes, une intervention peut, localement, s'avérer, dès maintenant, nécessaire.

Sur les Arbres en fleurs ne pas utiliser de pesticide susceptible de détruire les Abeilles.

C E R E A L E S

TRAITEMENTS FONGICIDES SUR CEREALES.-

Voir, au verso et pages 3 et 4 la suite de l'information relative aux traitements fongicides sur céréales.

V I G N E

BLACK-ROT.-

Les germes susceptibles de provoquer les premières contaminations sont à maturité.

Dans les vignes atteintes l'an dernier ainsi que dans celles se trouvant à proximité de parcelles incultes dans lesquelles la maladie a été précédemment observée, effectuer un traitement dans les prochains jours.

Pour les produits à utiliser, consulter le n° 265 de la revue PHYTOMA, page 28.

BRENNER.-

Dans les vignes où cette maladie est à craindre (les feuilles de la base des rameaux et les inflorescences se dessèchent et tombent dans le courant de l'été) il est vivement conseillé d'effectuer un traitement dans les meilleurs délais.

Utiliser un produit cuprique, du captafol, du mancozèbe, du manèbe, du mancopper ou une association de cuivre et de zinèbe.

Clermont-Ferrand, le 9 Mai 1975.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 390

Dans un précédent bulletin, l'opportunité de traiter les orges de printemps contre les attaques d'Oïdium précoce a été envisagée.

Aujourd'hui sont publiés les éléments relatifs aux traitements plus polyvalents sur céréales. En effet, aucune décision de traitement, concernant les maladies du pied en particulier, ne pouvait être prise, jusqu'à présent, sur les seuls éléments de pronostic ou de constat des maladies dont l'agriculteur pouvait disposer.

Dans cette présentation sont distingués deux groupes de maladies qui relèvent de produits et de stades de traitement différents :

- maladies du pied (piétin-verse et fusariose) ;
- maladies du feuillage et des épis (Oïdium, Rouille, Septoriose, Fusariose).

Toutefois, les céréales sont attaquées par un complexe de ces maladies et c'est contre ce complexe que l'agriculteur devra, en définitive, raisonner son intervention.

L'abonné trouvera en fin de texte le tableau des produits utilisables pour la campagne 1975.

A./ - LUTTE CONTRE LES MALADIES DU PIED DES CEREALES : PIETIN VERSE et FUSARIOSE

Cette lutte n'est à envisager que s'il existe simultanément pour ces maladies :

- des symptômes précoces ;
- un risque important de développement.

En effet, plus les symptômes apparaissent tôt, plus la vigueur de la céréale risque d'en être affectée.

Les dommages consécutifs à des attaques précoces et graves de maladies du pied seront plus ou moins importants selon les conditions de végétation ultérieures.

Les essais du Service de la Protection des Végétaux ont montré que différents facteurs peuvent aggraver le risque de développement de ces maladies :

- résidus de récolte abondants,
- variétés sensibles (Etoile de Choisy, Capitole, Champlein, Hardi, Top, Heima, Joss...).
- semis précoce,
- fumure azotée excessive,
- conditions climatiques favorables.

En conséquence si le risque de développement des maladies est jugé suffisamment grave, un traitement peut être alors recommandé.

Celui-ci sera appliqué au stade 6 - 7 de la céréale (entre premier et deuxième noeud visible) ou, au plus tard, à l'apparition de la dernière feuille.

Un seuil de 25 % des tiges profondément touchées pourrait constituer un seuil d'intervention qu'il est encore nécessaire de vérifier.

B./ - LUTTE CONTRE LES MALADIES DU FEUILLAGE ET DES EPIS : OIDIUM, ROUILLES, SEPTORIOSE FUSARIOSE.

La présence du complexe de ces maladies sur la plante exige une polyvalence d'efficacité des fongicides employés.

D'autre part, ces affections étant étroitement liées aux conditions climatiques, tant dans l'expression des symptômes que dans la gravité des dommages, la corrélation entre efficacité et gain de rendement, pour les produits utilisés, est souvent peu évidente.

./...

Ces maladies se sont peu développées dans nos essais en 1973 et 1974. Dans ces conditions, il est bien difficile d'avancer les critères permettant une utilisation très précise de chaque produit

Les dégâts dûs à ces maladies semblent s'extérioriser davantage en présence de maladies du pied.

De même que pour les maladies du pied, différents facteurs d'aggravation des maladies des feuilles et des épis peuvent être recherchés parmi :

- les précédents culturaux,
- les variétés sensibles,
- la fumure,
- les techniques culturales.

C./ - PRECONISATIONS POUR LA CAMPAGNE 1975

En conclusion, il est possible de distinguer deux grands groupes de maladies qui sont justiciables de traitements différents.

Les maladies du pied peuvent faire l'objet d'un traitement relativement précoce, appliqué au stade "premier à deuxième noeud visible".

Ce traitement ne doit être réalisé qu'en présence constatée de maladies et en cas de risque important d'aggravation. <u>Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il est inutile d'intervenir</u>.

Dans le cas contraire, la spécialité utilisée doit alors contenir au moins une matière active endothérapique (bénomyl, carbendazim, méthylthiophanate).

Les maladies du feuillage et des épis peuvent faire l'objet d'un traitement appliqué à un stade plus tardif, à partir du début de l'épiaison. En présence de maladies, deux cas peuvent se présenter :

- l'infestation est à forte prédominance d'Oïdium et de Rouilles.

Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité contenant au moins une matière active à action de contact.

- l'infestation est à forte prédominance en Septoriose et Fusariose.

Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité à large spectre d'efficacité.

Il appartient donc à chaque agriculteur de reconnaître, dans une situation déterminée, si un risque grave de dommages justifie une intervention. A ce jour, dans les essais du Service de la Protection des Végétaux, l'intérêt économique de tels traitements n'est apparu que dans 30 % des cas.

P391

- PRODUITS UTILISABLES CONTRE LE COMPLEXE DES MALADIES DES CEREALES EN 1975 -

Type de céréale	Maladies à combattre	Stade d'intervention		Matières Actives	Spécialités	Doses PC/Ha
ORGE DE PRINTEMPS	OIDIUM et ROUILLES	DEBUT A FIN GONFLEMENT	absence de rouilles	ditalimfos éthyrimol soufre micronisé tridémorphe triforine éthyrimol + captafol	LAPTRAN 20 EC MILGO E MICROTHIOL SPECIAL CALIXINE SAPROL MILCAP	2,5 l 1 l 10 kg 0,75 l 1,5 l 4 l
			présence de rouilles	dinocap + mancozèbe ditalimfos + manèbe soufre + mancozèbe soufre + manèbe tridémorphe + manèbe soufre + thirame	MANCOKAR NOLON RHF 73 - 2 (SILODOR) DARYL M (TRIAL CALIXINE M DARYL 96	4 l 3,5 kg 13 kg 14 kg 12,5 kg 17 kg 5 kg 12,5 kg
BLE TENDRE d'HIVER BLE DUR D'HIVER ESCOURGEON	PIETIN-VERSE et FUSARIOSE DU PIED	PREMIER à DEUXIEME NOEUD VISIBLE (Au plus tard à l'apparition de la dernière feuille).		carbendazim bénomyl + manèbe bénomyl + mancozèbe carbendazim + captafol carbendazim + mancozèbe carbendazim + manèbe méthylthiophanate + manèbe	BAVISTINE (CEREBEL) GREX EPIDOR CERETAL EPIDOR P (BAVISTINE M) GREX TX (CEREBEL N PELTAR	0,6 kg 3,5 kg 3 kg 3 kg 1,5 kg 3 kg 5 kg 2,5 kg 2,7 kg 4 kg
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS BLE DUR DE PRINTEMPS	COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE A DOMINANTE OIDIUM et ROUILLES	DEBUT EPIAISON		tridémorphe dinocap + manèbe ditalimfos + manèbe éthyrimol + captafol soufre + mancozèbe soufre + manèbe soufre + thirame tridémorphe + manèbe	CALIXINE MANCOKAR NOLON MILCAP RHF 73-2 (DARYL M) SILODOR (TRIAL DARYL 96 CALIXINE M	0,75 l 4 l 3,5 l 4 l 13 kg 12,5 kg 14 kg 17 kg 12,5 kg 5 kg
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS-BLE DUR DE PRINTEMPS-ESCOURGEON	COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE ET EPIS A DOMINANTE SEPTORIOSES ET FUSARIOSES	DEBUT FLORAISON		bénomyl + manèbe bénomyl + mancozèbe carbendazim + manèbe méthylthiophanate + manèbe	(CEREBEL) GREX EPIDOR BAVISTINE M PELTAR	3,5 kg 3 kg 5 kg 4 kg